

LE PRIEURÉ D'ESPONT

En réalité de Saint-Julien-Les-Pouls, à cause du voisinage au XVI^e siècle de deux castels : les manoirs de Pouls, construits sur une seigneurie d'Arnac qui couvrait le promontoire dominant la Maronne et le gouffre de Sauvalaure.

Le prieuré de Saint-Julien-Les-Pouls, aujourd'hui détruit, abritait quatorze prêtres en 1470 (sous Louis XV). Les bâtiments, maisons et chapelle, furent édifiés au XII^e siècle au sommet du Pic Saint Julien dominant le village d'Espont.

Un prieuré était une sorte de colonie monastique que les abbayes semaient à travers leur domaine. Celui-ci dépendait du couvent bénédictin de l'Abbaye de la Chaise Dieu (Haute-Loire) qui en nommait le prieur. La cure de Saint-Martin-Cantalès était alors sous les ordres directs de ce prieuré, qui avait comme annexe la paroisse de Jou-Sous-Monjou (région de Vic-sur-Cère).

La destruction des bâtiments remonte à la fin du XVI^e siècle.

À cette époque, le siège du prieuré de St Julien fut transféré au bourg de Saint-Martin-Cantalès, et l'on peut voir dans l'église une statue en bois peint qui représente Saint Julien. D'après les récits populaires, cette statue proviendrait de l'ancienne chapelle de St Julien-les-Pouls.

LE LAC D'ENCHANET

Le lac artificiel que vous voyez est créé par le **barrage d'Enchanet** situé à 20km en aval et construit sur la Maronne, rivière qui prend sa source dans le cirque d'Impramau au-dessus de Récusset et se jette dans la Dordogne en aval d'Argentat après un parcours de 90km.

C'est le premier de trois barrages sur la Maronne. Il est destiné à la production d'énergie hydroélectrique (capacité de production de 30 mégawatts).

Le lac artificiel de 410 hectares, avec ses 93 millions de m³ d'eau, constitue une importante réserve pour l'usine située au pied de l'ouvrage et pour les usines en aval : Saint Geniez-ô-Merle et Hautefage.

Les travaux de construction ont duré de 1946 à 1951. Il s'agit d'un barrage en section de coquille d'œuf (voûte mince à double courbure, le 2^e fait en Europe) haut de 66,50m et d'une longueur en crête de 230m.

La mise en eau a eu lieu en 1951 et a entraîné la submersion de deux villages : Espont (commune de Saint-Martin-Cantalès) et Rodemont-Bas (Commune de Saint-Christophe-les-Gorges).

Le village d'Espont était situé au confluent de la Maronne et de l'Etze. Il comptait 41 habitants en 1804 et 5 habitants en 1950. Les ruines sont visibles lors de la vidange décennale.

Ce village joua un rôle important dans l'histoire de notre commune car il se situait au pied du pic St Julien, siège du prieuré jusqu'au XVI^e siècle.

LE CHAUD

En 1804 : 10 maisons et 78 habitants. En 1990 : 5 résidences secondaires.

LA VOIE FERRÉE

Cette partie de la ligne de chemin de fer Bort-Les-Orgues / Aurillac a été construite de 1882 à 1887.

Les ouvriers Français, Suisses ou Italiens réalisèrent dans des conditions très difficiles une voie ferrée aux multiples ouvrages d'art (quatre ouvriers y trouvèrent la mort, dont deux jeunes de 18 et 17 ans, à six heures du matin le 30 mai 1886, après une chute de 20m au viaduc de la Maronne).

Sur 5km, du tunnel de St Christophe-Les-Gorges au viaduc de la Bertrande, il y a plus de 3km d'ouvrages d'art : huit tunnels (le plus long, le tunnel d'Espont, mesure 489m), quatre viaducs, trois arcades et trois murs de soutènement.

SAINT MARTIN CANTALÈS

Circuit du PONT DU ROUFFET au CHAUD

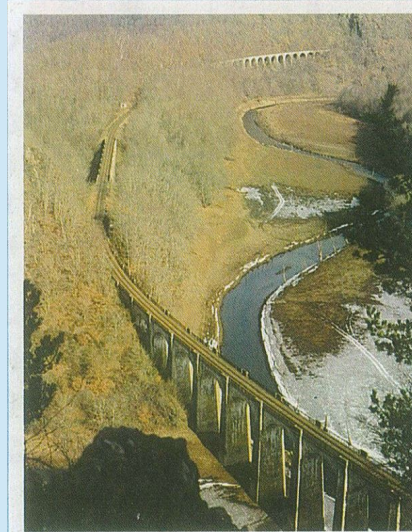
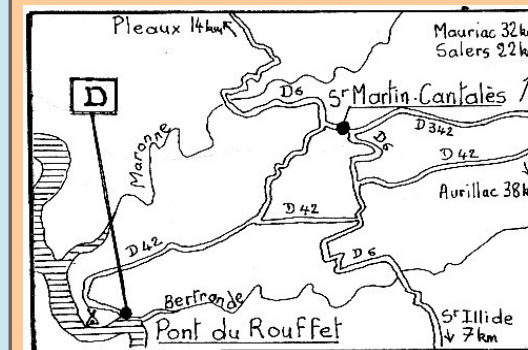


Photo : Jean-Yves DELAGRÉE. Le viaduc de la Maronne.

Circuit créé par
L'association Balades entre Maronne et Bertrande
et la municipalité de Saint-Martin-Cantalès.

Mairie
15140 St Martin Cantalès. Tél : 04.71.69.40.55

ACCÈS AU POINT DE DÉPART
(45°04'19.6"N 2°15'41.0"E)



SAINT-MARTIN-CANTALÈS

146 habitants, 1960 hectares, 7,5 habitants au km².

Saint-Martin-Cantalès est une petite commune rurale dont le bourg est situé à 630m d'altitude. Son activité agricole se concentre sur l'élevage et la production laitière.

- Situation privilégiée entre deux rivières poissonneuses : la Maronne et la Bertrande
- Site du Pont du Rouffet qui permet la mise à l'eau des bateaux et la découverte du lac d'Enchanet.
- Très belle église du XII^e siècle avec un porche remarquable.

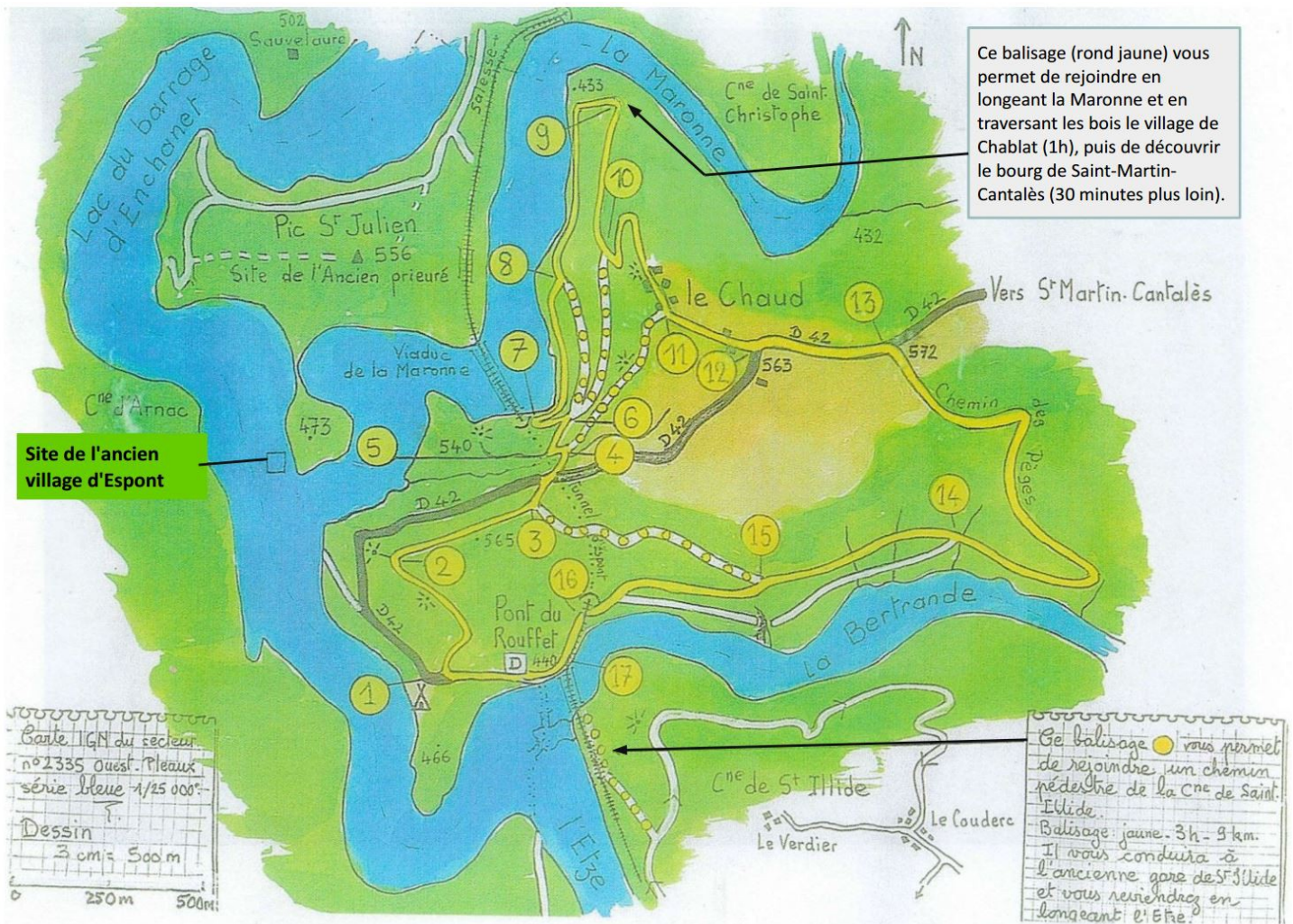
Des circuits de randonnée vous permettront de découvrir les Gorges de la Maronne avec la Chapelle Notre-Dame, les ouvrages d'art de l'ancienne voie ferrée Aurillac-Paris (fermée en 1994), des panoramas sur le Lac d'Enchanet et les villages de la commune.

Activités sportives

Randonnées pédestres : circuits balisés et dépliants.
Pêche à la truite en rivière, et aux carnaissiers dans le Lac d'Enchanet.

Hébergement

Chambres d'hôtes, gîtes ruraux, camping du Pont du Rouffet au bord du lac d'Enchanet.
Renseignements : Mairie de Saint Martin Cantalès, 04.71.69.40.55.



DESCRIPTION DE L'ITINÉRAIRE		Balisage jaune, distance 6 km, durée 2h30. Altitude 440 / 572 m.	
D	Parking du Pont du Rouffet (45°04'19.6"N 2°15'41.0"E) Remonter la D42 sur 100 m.	9	Tourner à droite (<i>en face</i> , le balisage vous emmène vers la rivière Maronne et permet de rejoindre Chablat et Saint-Martin-Cantalès).
1	Prendre le chemin à droite, face au camping.	10	Continuer de monter (<i>le chemin de droite vous ramènerait au lac</i>).
2	Point de vue sur le site de l' ancien village d'Espont .	11	Vous êtes au village du Chaud . Suivre le chemin goudronné pour rejoindre la D42 (<i>en cas de fatigue vous pouvez rejoindre les points 4, 3, et 15</i>).
3	Tourner à gauche, à 100 m, traverser la D42 : le chemin est en face.	12	Tourner à gauche et suivre la D42 sur 300 m.
4	Passer le ruisseau, tourner à gauche.	13	Tourner à droite et descendre le chemin de Pèges
5	Point de vue à 200 m sur le Pic Saint Julien , siège de l'ancien prieuré. Le chemin de la balade est lui tout de suite à droite ; attention aux cailloux.	14	Continuer en face de vous (<i>le chemin qui descend à gauche est sans issue</i>).
6	Prendre à gauche au milieu des épicéas (<i>les chemins en face et à droite sont des raccourcis, balisés </i>).	15	Prendre le chemin qui descend sur votre gauche (<i>le chemin qui monte sur votre droite vous ramènerait au 3</i>).
7	Le chemin descend à droite, il va longer le lac. Vous êtes face au viaduc de la Maronne	16	Descendre le talus et tourner à gauche. Vous tournez le dos au tunnel d'Espont (498m). Suivre la voie ferrée sur 30 m.
8	Vous êtes en face du viaduc d'Espont . Continuer tout droit—passage délicat sur 150m à cause de l'érosion du lac—traverser le bois de hêtres ; après un grand virage le chemin monte en pente douce.	17	Avant le viaduc de la Bertrand , prendre le chemin qui descend sur votre droite pour rejoindre votre point de départ, le parking du Pont du Rouffet .